

Investissement Canada—Loi

● (1150)

M. Louis Plamondon (Richelieu): Je voudrais simplement faire remarquer à mon honorable collègue que si, lui, il entend parler des progressistes conservateurs dans sa circonscription, moi, comme député progressiste conservateur, j'entends parler de certains députés libéraux et surtout de vous. Et on me dit que les progressistes conservateurs sont très intelligents. Ils travaillent sérieusement à leurs dossiers au lieu de venir crier comme le député libéral le fait présentement. Et ce n'est pas en criant, en gesticulant et en accusant les autres d'inertie qu'on aboutit à administrer un pays sainement. Et dans ce sens-là, moi, dans ma circonscription, au sujet des plaintes que je reçois, on me dit: Qu'est-ce qu'ils font? Et on fait toujours allusion à la fameuse déclaration de M. Mulroney qui disait: «Les bouffons du parti libéral ne sont pas tous partis».

[Traduction]

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, je voudrais reparler du projet de loi C-15 et des amendements proposés à l'article 6. La raison pour laquelle nous avons présenté la motion n° 20 est des plus manifestes. Nous estimons qu'il faudrait mettre une certaine distance entre le ministre et l'agence. Nous pensons qu'il ne faudrait pas laisser au ministre le pouvoir de prendre les décisions. Nous avons de bonnes raisons de craindre de lui confier un tel pouvoir. Voilà pourquoi nous avons proposé cette motion qui réduit dans la plus grande mesure possible le contrôle et le pouvoir que le projet de loi accorde au ministre.

Prenons la position adoptée par les conservateurs; je fais remarquer qu'il n'existe pas de grande différence entre l'actuelle position conservatrice et l'ancienne position libérale, bien que l'on défende farouchement ces jours-ci les aspects secondaires de cette position. Lors de la campagne électorale, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré qu'il relèguerait l'AEIE aux oubliettes et qu'il mettrait sur pied un nouveau système d'examen des investissements; l'idée nous avait paru intéressante à l'époque. Or nous découvrons que ce système n'est en réalité qu'un filet aux mailles fort larges qui laissent passer n'importe quoi.

● (1200)

Je voudrais vous citer quelques propos qu'a tenus le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). Il a dit ceci:

Regardons un peu l'investissement étranger. A l'heure actuelle, la condition est qu'il soit avantageux pour le Canada. D'après moi, monsieur le Président, presque chaque investissement effectué au Canada est avantageux. Il ne faut pas décourager les investisseurs... Dans le cadre de notre stratégie industrielle, il nous faut supprimer les obstacles à l'investissement étranger.

Ce qu'il nous faut c'est une autre stratégie, monsieur le Président, une stratégie de non-ingérence dans les investissements étrangers.

Telle est la politique conservatrice en matière d'investissement. Je la déplore.

Au fil des ans, elle a passablement évolué. On dirait que le parti conservateur a revêtu le manteau de C. D. Howe, le manteau du continentalisme à outrance et que, pour cela, il ouvre les portes à l'investissement, surtout à l'investissement des États-Unis. Je me demande ce que penserait le très honorable John Diefenbaker de la politique de l'actuel gouvernement conservateur. Je me demande ce que dirait John A. Macdonald

s'il assistait au débat et constatait que les conservateurs veulent supprimer l'AEIE et toutes restrictions à l'investissement étranger. Je peux imaginer ce que dirait M. Diefenbaker. Il ne cesserait de répéter qu'une telle politique fera du Canada le 51^e État des États-Unis. Nous ne faisons pas confiance à une telle politique et nous croyons qu'il faut réduire les pouvoirs accordés au ministre aux termes de cette mesure.

La motion n° 19, qui modifie l'article 6, tend à favoriser la canadienisation ce dont on ne saurait que se féliciter. Notre parti, tout comme le parti ministériel, sait très bien que les investissements nets effectués au Canada depuis 25 ans se sont soldés par un déficit. Ce qui veut dire qu'il y a plus de fonds canadiens investis à l'étranger que de fonds étrangers investis au Canada. Depuis 25 ans, le Canada a exporté davantage d'argent au chapitre de la recherche et du développement, en bénéfiques et en intérêts, qu'il n'en a reçu. Si le gouvernement est en faveur de la canadienisation, il devrait renverser la tendance des investissements. Il ne devrait pas accroître l'investissement étranger qui a un effet d'entraînement comme dans la théorie des dominos. Plus les entreprises étrangères accroissent leur emprise au Canada et font des bénéfiques, plus elles chercheront à accroître la taille de leurs entreprises. Ces entreprises étrangères vont croître et envahir d'autres domaines. La canadienisation a progressé depuis quelques années, mais ce projet de loi va complètement renverser la vapeur. Le nationalisme canadien ne sera plus le moteur de l'essor de notre pays.

J'ai passé un certain nombre d'années au Nigeria. Ce pays fait partie du tiers monde. A l'époque, le gouvernement du Nigeria était ce que nous appellerions au Canada, un despote bienveillant; c'était un gouvernement militaire. Pourtant, le Nigeria a eu le courage de se rendre compte que s'il voulait progresser, il devait être propriétaire chez lui. Le gouvernement a instauré une politique de nigerianisation qui lui permettait d'acquérir aussi bien de petites que de grandes entreprises. C'est ce qu'il a fait même si certains disaient que ce n'était plus une démocratie. Les dirigeants ont eu le courage, la prévoyance et l'intelligence d'éliminer dans la mesure du possible toute mainmise étrangère sur les entreprises et les industries de leur pays.

Par exemple, selon la politique nigérienne, toute entreprise valant moins de 400,000 naira, devait appartenir à des Nigériens et être exploitée par eux. Le Nigeria a donné deux ans aux sociétés pour trouver des acquéreurs nigériens. En cas d'échec, les entreprises étaient fermées et des Nigériens prenaient la place. Il en était de même pour les grandes entreprises. Le gouvernement a décrété qu'au bout d'un certain temps, une forte proportion des actionnaires devait être des Nigériens.

Le Canada est un pays beaucoup plus avancé et développé que le Nigeria, mais il est incapable de contrôler ses investissements. Notre gouvernement estime que plus il y a d'investissements étrangers mieux ça vaut. Plus le Canada se rapproche des États-Unis, et plus les États-Unis s'approprient le Canada, mieux ça vaut pour nous. L'idée que le Canada est en train de devenir le cinquante-et-unième État américain, mérite réflexion. Les amendements à l'étude constituent une première étape pour prendre conscience et peut-être mettre un frein à cette tendance.